

EDITION SPÉCIALE



Nasuba INFOS

NASUBA

La sélection de l'actu www.nasuba.info ► Dossier Spécial - Novembre 2024

PROJET DE LOI DES
FINANCES 2025

LES GRANDES
ANNONCES DU
GOUVERNEMENT
DE **PATRICE
TALON**

DOSSIER
SPÉCIAL



TABLE DES MATIÈRES

DOSSIER SPÉCIAL.....	P.3
Investir pour un avenir équitable et prospère !.....	P.4
FINANCES.....	P.5
Des allègements fiscaux et des exonérations pour stimuler la croissance en 2025”.....	P.5
SANTÉ.....	P.7
Une réponse ambitieuse aux défis sanitaires de demain.....	P.7
Un renforcement global des infrastructures et de la qualité des soins.....	P.8
AFFAIRES SOCIALES.....	P.10
Un engagement pour la réduction de la pauvreté.....	P.10
EMPLOI - PME.....	P.11
Insertion des jeunes et la promotion de l’inclusion sociale.....	P.11
Mesures de promotion de l’entrepreneuriat et de l’emploi.....	P.13
AGRICULTURE.....	P.14
Une impulsion décisive pour le secteur agricole.....	P.14
ÉDUCATION.....	P.16
Enseignement maternelle et primaire : Une réforme ambitieuse pour l’avenir.....	P.17
Un Plan de modernisation des Enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle.....	P.19
Les six grandes priorités pour l’éducation et la formation.....	P.20
INFRASTRUCTURES ET ASSAINISSEMENT.....	P.22
Transformation du paysage infrastructurel et environnemental.....	P.22
EAU ET ELECTRICITÉ.....	P.23
Priorités stratégiques pour un avenir durable.....	P.23

Dossier spécial

Retour sur les grandes lignes de la présentation du Ministre Romuald WADAGNI devant la représentation Nationale



Investir pour un avenir équitable et prospère !

Ce jour, lors de la présentation du projet de loi de finances 2025, le ministre d'État Romuald Wadagni a dévoilé une série de mesures ambitieuses, confirmant l'engagement du Bénin en faveur de l'équité, de la justice sociale et du développement durable. Voici les principaux axes de ce budget :

1- Équité et Justice Sociale : 41,5 % du budget est alloué à des programmes de redistribution, visant à alléger le coût de la vie et renforcer l'accès aux biens de première nécessité. Transferts monétaires et infrastructures de proximité visent à réduire les inégalités et à renforcer la cohésion sociale.

2- Emploi et Formation : Plus de 200 milliards FCFA sont dédiés à la création d'emplois, en particulier pour les jeunes, dans des secteurs clés tels que l'éducation, la santé et la sécurité, pour un service public renforcé et de qualité.

3- Lutte contre la Précarité Scolaire : La gratuité des frais pour les filles de certaines communes et des kits scolaires assurent un accès équitable à l'éducation pour tous, éliminant les barrières économiques.

4- Nutrition et Développement Cognitif : La nutrition des 1000 premiers jours est au cœur des priorités pour favoriser le potentiel cognitif de chaque enfant, un investissement pour un Bénin fort de demain.

5- Cantines Scolaires : Avec 30 milliards FCFA, les cantines se généralisent dans les zones rurales et urbaines, garantissant une alimentation quotidienne à

plus de 1,5 million d'enfants, un appui crucial pour les familles.

6- Projet Gbessokè pour Réduire la Pauvreté : Des transferts monétaires ciblés et des guichets de protection sociale permettront à 20 000 foyers de gagner en autonomie économique, contribuant à réduire le taux de pauvreté.

7- Accès aux Soins de Santé : L'exonération sur les équipements de dialyse et le soutien aux hôpitaux publics témoignent d'une volonté de rendre les soins accessibles à tous.

8- Énergie et Eau pour Tous : Subventions pour réduire la précarité énergétique et hydrique, avec des infrastructures pour garantir l'accès à l'eau potable dans tout le pays.

9- Soutien à l'Innovation et à l'Entrepreneuriat : Les startups et les réseaux d'entrepreneuriat des femmes bénéficieront de subventions pour stimuler l'économie locale et développer des leaders innovants.

10- Infrastructures Routières et Logements Sociaux : Plus de 430 milliards FCFA pour relier les régions, et des logements sociaux pour répondre aux besoins de l'urbanisation durable, assurant un cadre de vie sain et facilitant l'accès aux services publics.

Ces mesures, présentées par le ministre d'État Romuald Wadagni, traduisent l'ambition du Bénin de bâtir un avenir basé sur une croissance inclusive et durable.

Le budget 2025 vise à atteindre les objectifs suivants :

- Un taux de croissance économique de **6,8%** contre **6,7%** en 2024
- Un taux de contribution fiscale de **13,9%** contre **13,4%** attendu en 2024
- Un taux de déficit budgétaire de **2,9%** conforme au critère de convergence de **l'UEMOA**
- Un taux d'endettement de **52,4%**, également conforme au critère communautaire de moins de **70%**
- Réduction du taux de pauvreté attendu à **33,8%** en **2025**

FINANCES

Des allègements fiscaux et des exonérations pour stimuler la croissance en 2025”



Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025, le Bénin a dévoilé une série de mesures fiscales ambitieuses destinées à stimuler la production, soutenir la consommation, et alléger les charges fiscales des entreprises et des citoyens. En voici les grandes lignes :

1. Soutien à la production et aux consommateurs

La loi de finances prévoit la reconduction des mesures fiscales de soutien à la production et aux consommateurs. En prolongeant des initiatives fiscales déjà en place, le gouvernement vise à consolider la résilience des secteurs économiques face aux fluctuations des coûts de production et à alléger les charges pour les consommateurs.

2. Suppression des pénalités fiscales

Afin d'encourager les contribuables débiteurs de la taxe foncière unique, une dispense de pénalités de retard est offerte à ceux qui s'acquittent de la totalité

de leur dette. En parallèle, le secteur informel est incité à régulariser ses activités avec une première déclaration spontanée sans pénalité, incitant les acteurs à formaliser leur statut fiscal pour les exercices passés.

3. Exonérations pour encourager l'investissement

Le projet de loi de finances inclut plusieurs exonérations stratégiques :

- **Véhicules neufs** : Les véhicules importés ou fabriqués localement bénéficient d'une exonération totale de taxes, visant à encourager le renouvellement du parc automobile et à améliorer la sécurité routière.
- **Matériel aéronautique** : Les aéronefs, aérostats et pièces de rechange destinés au secteur aérien sont également exemptés, favorisant l'essor de l'aviation commerciale et des infrastructures de transport aérien.

- **Réceptifs de gaz** : Les contenants pour gaz comprimés ou liquéfiés bénéficient d'une exonération fiscale, soutenant les acteurs du secteur énergétique et renforçant la disponibilité de ces équipements essentiels.

- **Équipements pour PME** : Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ayant un régime fiscal ordinaire pourront importer leurs équipements neufs sans taxes, une mesure qui vise à renforcer leur compétitivité.

- **Matériaux pour les stations-service** : Les équipements et matériaux pour la construction ou la rénovation de stations-service sont exonérés, avec l'objectif d'améliorer l'approvisionnement en carburant.

4. Réduction des taxes pour le secteur agricole et pétrolier

Le gouvernement a également allégé plusieurs taxes dans des secteurs clés :

- **Taxe de Statistique (T.STAT)** : La taxe appliquée aux produits pétroliers réexportés et aux matières premières en transit sera réduite de 5 % à 1 %, stimulant ainsi les opérations de réexportation et de transit, essentielles pour l'économie nationale.

- **Contribution à la recherche agricole (CRA)** : La contribution à l'exportation du soja en grains passe de 140 FCFA à 30 FCFA par kilogramme, ce qui devrait rendre les exportations plus attractives et renforcer la compétitivité des agriculteurs.

- **Matériels agricoles et sacs d'emballage** : L'exonération sur les matériels agricoles est étendue aux sacs d'emballage destinés aux intrants ou produits

agricoles, afin de soutenir la chaîne de valeur agricole du pays.

5. Mesures de simplification administrative et numérique

Les réformes en matière de modernisation administrative entamées en 2016 atteignent leur pleine maturité. La facturation normalisée et l'interconnexion des régies fiscales constituent des avancées notables, avec une priorité renouvelée sur la simplification des procédures. Une innovation majeure est l'introduction de la procédure de paiement électronique pour les droits et taxes d'un montant supérieur ou égal à 500 000 FCFA, offrant ainsi une flexibilité accrue aux contribuables.

6. Promotion d'un marché des œuvres d'art et exonération des kits de dialyse

Le gouvernement entend promouvoir le développement du marché des œuvres d'art à travers une fiscalité adaptée. Les exonérations prévues visent à encourager la création artistique et à attirer les collectionneurs et amateurs d'art. Par ailleurs, les kits de dialyse seront désormais exonérés de droits de douane et de TVA, facilitant l'accès aux soins pour les patients nécessitant ce type de traitement.

Ce projet de loi de finances pour 2025 propose des mesures variées et ciblées, répondant aux besoins d'un large éventail de secteurs. Ces réformes, tout en stimulant l'investissement, montrent un engagement à renforcer la compétitivité du Bénin, à promouvoir la justice fiscale, et à accompagner les citoyens dans leur quotidien. Reste à voir si ces mesures se traduiront par des impacts concrets et durables pour l'économie béninoise.



Zéro création
d'impôts

SANTÉ

Une réponse ambitieuse aux défis sanitaires de demain



Dans le cadre de sa politique de modernisation et d'amélioration des services de santé, le gouvernement a dévoilé un ensemble de mesures stratégiques destinées à renforcer le système de santé national. Ces actions visent à garantir un accès équitable et de qualité aux soins, tout en faisant face aux enjeux liés aux maladies transmissibles et non transmissibles. Voici les grandes initiatives prévues pour les années à venir.

Renforcement de la Formation et des Capacités Locales

Un des axes clés du plan du gouvernement repose sur la formation et l'amélioration des compétences du personnel médical. Ainsi, 120 médecins délégués, 200 échographistes et 200 ambulanciers seront formés afin d'assurer une couverture sanitaire plus efficace dans les zones rurales et urbaines. Parallèlement, la mise en place de 34 centres de simulation dans les zones sanitaires permettra de renforcer la forma-

tion continue et de simuler des situations réelles pour mieux préparer les professionnels de la santé à intervenir face à diverses urgences.

Infrastructures Modernisées et Accessibles

Le gouvernement met également l'accent sur la construction et la réhabilitation des infrastructures sanitaires. Un projet majeur comprend la mise en service du Centre Hospitalier Intercommunal de Cotonou (CHIC) ainsi que des unités de scanographie du Centre Hospitalier Universitaire Départemental (CHUD) Ouémé et du Centre Hospitalier Départemental (CHD) Zou. Ces initiatives permettront de désengorger les structures existantes et d'offrir un équipement de pointe pour un diagnostic rapide et précis.

Dans la même veine, plusieurs infrastructures essentielles sont en construction ou en réhabilitation. Parmi elles, la réhabilitation de 688 centres de santé, la construction de quatre Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), de quatre Centres Hospitaliers Dé-

partementaux (CHD), et de sept hôpitaux de 65 lits.

La commune de Bantè bénéficiera également de la construction et de la réhabilitation de ses centres de santé, un pas important vers l'amélioration de l'accès aux soins dans cette zone.

Un autre projet phare est la construction du Centre National Hospitalier et Universitaire de Prémices (CN-HUP) à Allada, une structure qui devrait devenir un modèle de soin de haute qualité pour la région.

Lutte contre les Maladies Transmissibles et Non Transmissibles

La lutte contre les maladies transmissibles, telles que le paludisme, le SIDA, et la tuberculose, ainsi que contre les maladies non transmissibles, demeure une priorité du gouvernement. Des actions soutenues seront menées pour éradiquer ces pathologies et améliorer la prise en charge des malades. Les investissements dans les infrastructures de santé, ainsi que la formation de professionnels spécialisés, viennent compléter cette stratégie de lutte.

Pôles d'Excellence et Promotion de la Santé Communautaire

Une attention particulière sera portée à l'amélioration des soins dans les hôpitaux publics, avec la créa-

tion de pôles d'excellence. Ces pôles permettront de centraliser les compétences et les équipements de pointe, tout en offrant des soins spécialisés dans divers domaines médicaux. La promotion de la santé communautaire continuera également d'être un axe majeur des politiques de santé, visant à sensibiliser la population sur les pratiques sanitaires de prévention et à renforcer l'implication des communautés dans la gestion de leur santé.

Respect des Normes et Accessibilité

Dans le cadre de ces réformes, le respect des normes en matière d'infrastructures et d'équipements sanitaires sera garanti dans au moins 90 % des structures de santé. Cela inclut la mise à niveau des équipements médicaux et des bâtiments hospitaliers, garantissant ainsi une prise en charge de qualité pour chaque patient, quel que soit son lieu de résidence.

Ces actions ambitieuses dans le secteur de la santé témoignent de l'engagement du gouvernement à améliorer l'offre de soins à l'échelle nationale. Par des investissements dans les infrastructures, la formation du personnel et la lutte contre les maladies, le pays espère renforcer son système de santé et garantir une meilleure qualité de vie à sa population.

Un renforcement global des infrastructures et de la qualité des soins

Les initiatives s'inscrivent dans une vision globale de modernisation et de développement des infrastructures de santé, tout en améliorant l'accessibilité et la qualité des soins. Voici les principaux points de cette feuille de route sanitaire :

1. Respect des Normes d'Infrastructures et d'Équipements Sanitaires

Un des objectifs phares consiste à garantir que 90 % des structures de santé respectent les normes en infrastructures et en équipements sanitaires. Cette mesure vise à standardiser les soins offerts à la population en instaurant des normes de qualité qui permettront d'assurer la sécurité des patients et des professionnels de santé. Cette initiative pourrait éga-

lement attirer davantage de patients vers les structures publiques en améliorant la confiance en leur capacité à fournir des soins de qualité.

2. Mise en Place de Centres de Simulation pour une Meilleure Formation

Le projet prévoit également l'installation de 34 centres de simulation répartis dans les différentes zones sanitaires. Ces centres permettront une formation pratique renforcée des professionnels de santé, avec un accent sur la gestion des situations critiques et la maîtrise des équipements médicaux. Ces installations de simulation contribueront à développer une expertise technique accrue et une meilleure réactivité des professionnels face aux urgences médicales.

3. Renforcement des Capacités Médicales : Formation de Spécialistes

En parallèle, le gouvernement entend former 120 médecins délégués, 200 échographistes et 200 ambulanciers pour répondre aux besoins croissants en compétences spécialisées dans le secteur médical. Ce programme de formation vise à combler le manque de personnel qualifié et à garantir une couverture optimale des soins dans les zones reculées, permettant ainsi de décentraliser les soins de qualité et d'améliorer l'accès aux services de santé.

4. Mise en Service d'Établissements Modernes : CHIC et CHUD

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Calavi (CHIC) ainsi que les unités de scanographie du Centre Hospitalier Universitaire Départemental (CHUD) de l'Ouémé et du Centre Hospitalier Départemental (CHD) du Zou seront également opérationnels. Ces structures, une fois fonctionnelles, offriront des services de diagnostic avancés et renforceront l'offre de soins spécialisés dans leurs régions respectives.

5. Amélioration des Infrastructures dans les Zones Rurales

À Bantè, des travaux de construction et de réhabilitation des centres de santé seront entrepris pour améliorer l'accès aux soins de santé dans cette commune rurale. Ces nouvelles infrastructures permettront de répondre aux besoins de la population locale et de fournir des services de santé de proximité dans des conditions adéquates.

6. Construction et Équipement du Centre National Hospitalier Universitaire Pédiatrique (CNHUP) d'Allada

La construction et l'équipement du CNHUP à Allada représentent un pas décisif dans le renforcement de la prise en charge pédiatrique au Bénin. Ce centre spécialisé permettra de concentrer des ressources et des compétences dédiées aux soins des enfants, et de devenir un pôle de référence en matière de pédiatrie dans la sous-région.

7. Lutte Continue contre les Maladies Transmissibles et Non Transmissibles

Le gouvernement poursuit également ses efforts pour combattre les maladies transmissibles (paludisme, SIDA, tuberculose, etc.) et non transmissibles. Une attention particulière sera portée aux campagnes de sensibilisation et aux programmes de vaccination, afin de réduire l'incidence de ces maladies dans la population.

8. Multiplication des Centres de Santé et Hôpitaux : Un Programme de Construction Ambitieux

Le plan 2025 prévoit la construction et la réhabilitation de 688 centres de santé, 4 Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), 4 Centres Hospitaliers Départementaux (CHD), ainsi que 7 hôpitaux d'une capacité de 65 lits chacun. Cette expansion ambitieuse de l'infrastructure hospitalière permettra de désengorger les établissements existants et de fournir des soins de santé de qualité dans des zones géographiques élargies.

9. Création de Pôles d'Excellence et Promotion de la Santé Communautaire

Le gouvernement vise également à créer des pôles d'excellence au sein des hôpitaux publics. Ces pôles permettront de concentrer des ressources et des compétences pour offrir des soins de haute qualité dans des spécialités clés. Parallèlement, la promotion de la santé communautaire vise à renforcer les liens entre les services de santé et la population, en impliquant activement les communautés dans la prévention et la prise en charge des soins de base.

Le projet de loi des finances 2025 pour la santé représente une feuille de route ambitieuse pour le Bénin, avec des objectifs clairs de modernisation, de formation et d'expansion des infrastructures de santé. Ces mesures visent à répondre aux besoins croissants de la population en matière de santé, tout en améliorant la qualité des soins et en renforçant l'accessibilité aux services de santé dans tout le pays. Avec ces réformes, le Bénin se positionne pour devenir un modèle de santé publique en Afrique de l'Ouest.

AFFAIRES SOCIALES

Un engagement pour la réduction de la pauvreté



Le projet de loi des finances 2025 du gouvernement béninois se distingue par des mesures ambitieuses en matière d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté. À travers des actions ciblées, le gouvernement s'engage à améliorer le bien-être des populations vulnérables et à accélérer la réduction du taux de pauvreté, avec un objectif clair : le faire passer de 5% à l'horizon 2027. Voici un tour d'horizon des principales initiatives sociales inscrites dans ce projet.

1. La Nouvelle Phase du Microcrédit ALAFIA : Un Soutien Accru aux Entrepreneurs Locaux

L'un des axes principaux du projet est la mise en œuvre d'une nouvelle phase du microcrédit ALAFIA. Ce programme, lancé pour aider les micro-entrepreneurs et les populations à faible revenu à accéder au financement, voit son ampleur renforcée. En 2025, l'objectif est d'élargir la portée de cette initiative afin d'offrir davantage de crédits à des conditions favorables. Cela vise à stimuler la création d'emplois et à

améliorer les conditions de vie des Béninois, notamment ceux issus des couches sociales les plus précaires. Ce programme constitue un levier essentiel pour encourager l'entrepreneuriat et favoriser l'autonomie économique.

2. Aides Sociales aux Personnes Vulnérables : Un Filet de Sécurité Renforcé

Le gouvernement béninois prévoit également un soutien renforcé aux personnes vulnérables, à travers des aides sociales ciblées. Ces mesures visent à garantir un filet de sécurité pour les Béninois les plus exposés aux risques économiques, sociaux et environnementaux. En 2025, les initiatives sociales seront mieux articulées et adaptées aux besoins spécifiques des groupes vulnérables tels que les personnes âgées, les handicapés, et les enfants issus de milieux défavorisés. Ces aides permettront d'offrir un soutien direct, notamment en matière d'accès à l'éducation, à la santé et à la nutrition.

3. Accélération du Programme GBESSOKE : Vers une Inclusion Sociale Totale

L'accélération du programme GBESSOKE, qui vise à réduire les inégalités sociales et à favoriser l'intégration des populations exclues, constitue une autre mesure phare du projet. Ce programme, qui s'adresse notamment aux populations rurales et urbaines marginalisées, se verra renforcé pour permettre une couverture plus large et plus efficace. Grâce à un accompagnement personnalisé, le gouvernement entend favoriser l'accès des plus vulnérables aux services sociaux de base, tout en stimulant leur participation active à la vie économique du pays.

4. Création des Guichets Uniques de Protection Sociale : Une Simplification Administrative pour Mieux Servir les Béninois

À partir de 2025, la mise en place des Guichets Uniques de Protection Sociale marquera un tournant important dans la gestion des politiques sociales au Bénin. Ces guichets permettront de centraliser toutes les démarches administratives liées à l'accès aux services sociaux et de santé, facilitant ainsi les démarches des citoyens, en particulier les plus démunis. Ils seront conçus pour être accessibles, simples et efficaces, réduisant les obstacles bureaucratiques et garantissant une prise en charge rapide des demandes.

5. Réduction du Taux de Pauvreté : Un Objectif à Atteindre d'Ici 2027

Enfin, un des objectifs les plus ambitieux de ce projet de loi des finances 2025 est de réduire le taux de pauvreté de 5% d'ici 2027. Cette réduction est l'un des principaux défis du gouvernement, et elle repose sur l'ensemble des actions sociales mentionnées précédemment. En combinant microcrédit, aides sociales, programmes d'inclusion, et simplification des démarches administratives, le gouvernement entend créer un environnement propice à l'élévation du niveau de vie des Béninois, tout en garantissant une couverture sociale plus étendue et plus équitable.

Le projet de loi des finances 2025 représente un tournant pour les politiques sociales du Bénin, avec un accent mis sur l'inclusion, la réduction des inégalités et la lutte contre la pauvreté. Grâce à des mesures concrètes telles que l'extension du microcrédit ALAFIA, le soutien accru aux personnes vulnérables, l'accélération du programme GBESSOKE, et la création des Guichets Uniques de Protection Sociale, le gouvernement béninois se donne les moyens d'améliorer les conditions de vie de ses citoyens et d'atteindre l'objectif ambitieux de réduire la pauvreté de 5% à l'horizon 2027.

EMPLOI - PME

Insertion des jeunes et la promotion de l'inclusion sociale

Dans le cadre du projet de loi de finances 2025 du Bénin, plusieurs mesures ambitieuses ont été prévues pour répondre aux défis de l'emploi, de l'inclusion sociale et de la formation professionnelle, notamment pour les jeunes vulnérables et les personnes en situation de handicap. Voici un aperçu des principales initiatives proposées.

1. Renforcement du dispositif Azoli pour l'insertion des jeunes vulnérables

L'une des mesures phares du projet de loi de finances 2025 est le renforcement du dispositif Azoli, qui vise à offrir des opportunités d'insertion durable aux jeunes vulnérables. Ce programme a pour objectif de créer un parcours d'accompagnement vers



l'emploi stable et la génération de revenus pour une catégorie particulièrement fragile de la population béninoise.

2. Prise en charge des frais d'apprentissage pour le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Une autre mesure clé concerne la prise en charge des frais d'apprentissage menant à l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). Cette initiative vise à faciliter l'accès à la formation professionnelle qualifiante, afin de renforcer les compétences des jeunes, en particulier ceux en quête de qualification dans des métiers manuels et techniques.

3. Soutien financier aux entreprises pour les nouveaux emplois créés

Pour encourager la création de nouveaux emplois, le gouvernement mettra en place un dispositif de soutien financier aux entreprises et aux Sociétés Financières de Développement (SFD). Ce soutien sera destiné à couvrir une partie des salaires des nouveaux employés, offrant ainsi une incitation financière pour les entreprises à embaucher et à soutenir la création d'emplois durables.

4. Formation de 6 175 artisans dans 8 communes pilotes

Le projet de loi de finances 2025 prévoit également un programme ambitieux de formation pour 6 175 artisans répartis dans 8 communes pilotes. Cette initiative vise à développer des compétences professionnelles dans des secteurs clés de l'artisanat, contribuant

ainsi à la réduction du chômage et à l'amélioration des conditions de vie des artisans béninois.

5. Inclusion des personnes en situation de handicap

L'inclusion sociale étant un axe important de ce projet de loi, une mesure prévoit l'intégration de 5% des personnes en situation de handicap dans les programmes de formation et d'emploi. Cette démarche s'inscrit dans une vision de société plus inclusive, où les personnes handicapées auront un meilleur accès aux opportunités économiques et professionnelles.

6. Impact prévisionnel : 46 500 bénéficiaires à l'horizon 2025

Le projet de loi de finances 2025 a des objectifs ambitieux en termes d'impact, avec l'ambition d'impacter 46 500 bénéficiaires d'ici la fin de l'année 2025. Ces bénéficiaires représenteront un large éventail de la population, y compris les jeunes, les artisans et les personnes en situation de handicap, toutes les initiatives se conjuguant pour réduire la pauvreté, favoriser l'insertion professionnelle et renforcer l'inclusion sociale.

Avec ces mesures innovantes et inclusives, le Bénin s'engage à investir dans son capital humain pour renforcer l'employabilité des jeunes, promouvoir l'inclusion des personnes handicapées et soutenir les artisans. Le projet de loi de finances 2025 marque ainsi une étape importante dans la construction d'une société béninoise plus équitable, où chaque citoyen, quel que soit son statut, aura la possibilité de participer activement à l'économie nationale.

Mesures de promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi



Dans le cadre du projet de loi des finances 2025, le gouvernement de Patrice Talon, sous la conduite de Romuald Wadagni, ministre de l'Économie et des Finances, a dévoilé un plan ambitieux pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'emploi au Bénin. À travers un ensemble de mesures structurantes, le projet cible particulièrement les jeunes, les artisans et les personnes en situation de handicap, avec l'objectif d'améliorer l'insertion professionnelle et de favoriser une croissance inclusive. Voici les initiatives clés de ce programme.

1. Objectif : 46 500 bénéficiaires impactés d'ici 2025

Le programme a pour objectif de toucher 46 500 bénéficiaires d'ici à 2025, à travers des dispositifs de formation, d'accompagnement et de soutien financier. Cette mesure témoigne de la volonté du gouvernement de répondre au défi de l'emploi en créant des opportunités pour les jeunes et les personnes vulnérables, notamment dans le contexte d'un marché du travail de plus en plus concurrentiel.

2. Dispositif durable d'insertion des jeunes vulnérables : Le Programme Azoli

Dans le cadre de ce budget, le dispositif d'insertion durable des jeunes vulnérables, dénommé « Azoli », sera renforcé. Ce programme vise à faciliter l'accès des jeunes aux opportunités d'emploi et à des formations adaptées, leur permettant de développer des compétences pratiques et d'obtenir des revenus stables. Azoli est conçu pour fournir un accompagnement personnalisé aux jeunes à risque de marginalisation, en leur offrant des outils pour réussir leur insertion professionnelle.

3. Prise en charge des frais d'apprentissage pour le Certificat de Qualification Professionnelle

Le gouvernement prévoit également la prise en charge des frais

d'apprentissage menant au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). Cette mesure vise à encourager davantage de jeunes à accéder à des formations qualifiantes, ouvrant ainsi la voie à des métiers techniques et manuels. En couvrant les coûts de formation, le Bénin veut lever les barrières financières qui freinent souvent l'accès à des compétences valorisées sur le marché du travail.

4. Soutien financier pour les salaires des nouveaux emplois créés

Pour encourager la création d'emplois, le budget alloue un soutien financier destiné à couvrir une partie des salaires des nouveaux emplois créés par les entreprises et les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Cette aide vise à réduire la charge financière pour les employeurs, en particulier dans les premières années d'embauche, tout en stimulant la création de postes pour les jeunes. Ce soutien aidera les petites et moyennes entreprises (PME) à se développer et à contribuer davantage à l'économie nationale.

5. Formation de 6 175 artisans dans 8 Communes pilotes

La formation professionnelle est un autre axe clé du projet. Le gouvernement prévoit la formation de 6 175 artisans dans 8 communes pilotes, avec l'objectif de renforcer les compétences locales et d'accroître l'autonomie économique de ces artisans. En investissant dans la formation des artisans, le Bénin souhaite valoriser les métiers manuels, encourager l'entrepreneuriat local et promouvoir une économie basée sur des savoir-faire traditionnels.

6. Inclusion des personnes en situation de Handicap : 5 % des postes réservés

Dans une démarche d'inclusion, le projet de loi des finances prévoit que 5 % des bénéficiaires de ces initiatives soient des personnes en situation de handicap. Cette mesure répond à une politique d'égalité des chances et vise à faciliter l'insertion de cette population dans le monde du travail. En favorisant leur accès à l'emploi, le gouvernement renforce son engagement en faveur d'une société inclusive, où chaque citoyen peut participer activement au développement du pays.

Les mesures de promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi contenues dans le projet de loi des finances 2025 témoignent de l'engagement du gouvernement béninois à lutter contre le chômage et à promouvoir une croissance inclusive. En ciblant les jeunes, les artisans et les personnes vulnérables, ces initiatives favorisent l'autonomie économique et contribuent à la réduction des inégalités. Ce programme constitue un pas significatif vers un Bénin plus prospère, où chaque citoyen peut jouer un rôle actif dans l'économie du pays.

AGRICULTURE

Une impulsion décisive pour le secteur agricole



Le secteur agricole béninois, pilier de l'économie nationale, se voit gratifié de mesures ambitieuses dans le cadre du projet de loi de finances 2025. Ces initiatives visent à renforcer la compétitivité, la durabilité et l'efficacité de ce secteur vital pour le pays, en particulier dans un contexte où la demande alimentaire et les enjeux de sécurité alimentaire sont de plus en plus pressants.

1. Le développement des filières agricoles : Vers une diversification de la production

Le projet de loi met l'accent sur la diversification des filières agricoles, avec des priorités telles que l'anacarde, l'ananas, le soja, le lait, la viande, les œufs, le riz et le maïs. Ces filières ont été identifiées comme des leviers clés pour stimuler l'économie rurale, améliorer la balance commerciale et assurer une meilleure intégration du Bénin dans les circuits d'exportation internationaux. En favorisant la production locale et en

améliorant la qualité des produits, le gouvernement cherche à renforcer l'autosuffisance alimentaire et à générer davantage de revenus pour les agriculteurs.

2. Des infrastructures modernisées pour soutenir le secteur

Le projet prévoit des investissements substantiels pour améliorer les infrastructures marchandes et les services logistiques. Le manque d'infrastructures adaptées reste un frein majeur au développement de l'agriculture béninoise, limitant l'accès des producteurs aux marchés locaux et internationaux. Des efforts seront donc concentrés sur la modernisation des routes, la construction de silos de stockage, et l'amélioration des dispositifs de transport pour une meilleure fluidité des échanges. Ces infrastructures joueront un rôle crucial dans la réduction des pertes post-récolte et dans l'optimisation de la chaîne de valeur agricole.

3. Une filière agricole mieux organisée pour améliorer la qualité et la productivité

Pour garantir une qualité constante et une productivité accrue, le projet de loi mise sur une meilleure organisation des filières agricoles. Cela inclut la mise en place de structures coopératives plus solides, la formation des acteurs du secteur et la promotion des bonnes pratiques agricoles. Ces efforts visent non seulement à renforcer la compétitivité des produits béninois sur le marché international, mais aussi à améliorer la résilience des exploitations face aux défis climatiques et économiques.

4. La promotion de l'élevage sédentaire des ruminants

Le gouvernement entend également développer l'élevage sédentaire des ruminants, une pratique qui devrait contribuer à la réduction de l'exode rural en permettant aux éleveurs de mieux contrôler la production de lait et de viande, tout en assurant une gestion plus durable des terres. Cette stratégie est particulièrement importante pour répondre à la demande croissante de produits d'origine animale tout en préservant les ressources naturelles.

5. L'Accès au financement : un enjeu clé pour les Agriculteurs

Pour permettre aux agriculteurs d'implémenter ces réformes et de développer leurs activités, l'accès au financement reste un enjeu majeur. Le projet de loi prévoit donc un renforcement de l'accès aux finance-

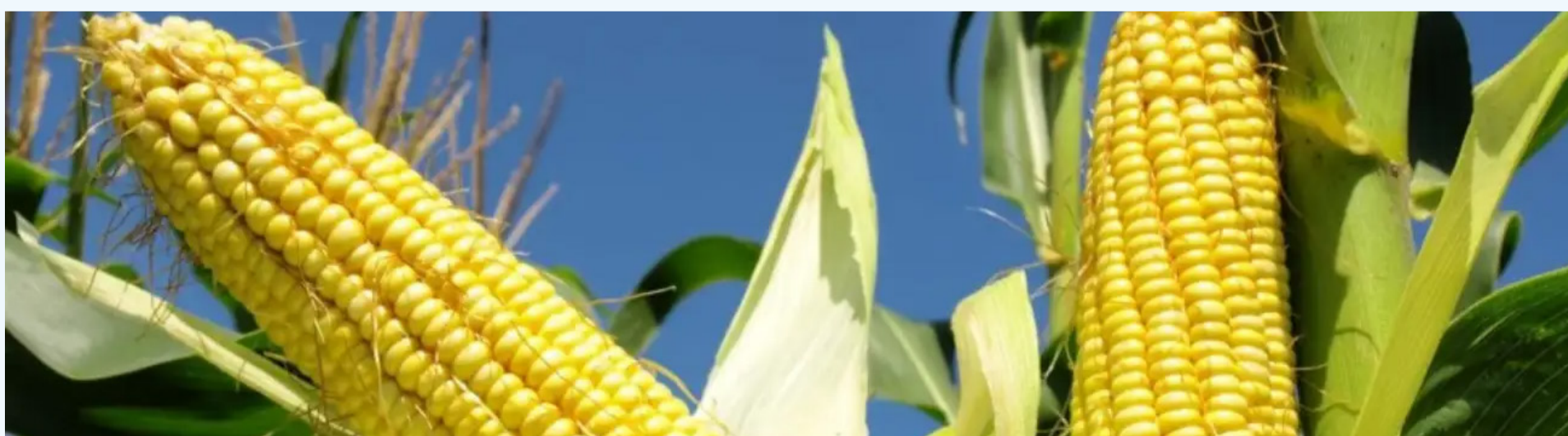
ments adaptés, notamment à travers le Fonds National de Développement Agricole (FNDA). Ce fonds sera un levier pour permettre aux producteurs d'accéder à des crédits à faible coût et aux conditions favorables pour améliorer leurs équipements, leurs techniques de production et leur capacité de stockage.

6. Vers une sécurité alimentaire renforcée

Enfin, la poursuite de l'amélioration de la sécurité alimentaire est au cœur des priorités. En augmentant la production locale et en diversifiant les cultures, le Bénin entend renforcer sa résilience face aux crises alimentaires mondiales. La sécurité alimentaire devient un enjeu stratégique, et les mesures du projet de loi visent à garantir l'accès à des aliments sains, suffisants et nutritifs pour tous les Béninois, tout en réduisant la dépendance aux importations.

Un secteur agricole en plein essor

Avec ces mesures, le projet de loi de finances 2025 trace un chemin prometteur pour l'agriculture béninoise. Le gouvernement semble déterminé à investir massivement pour moderniser ce secteur clé, en mettant l'accent sur la diversification des filières, l'amélioration des infrastructures et l'accès au financement. Ces réformes devraient non seulement booster la productivité et la qualité des produits agricoles, mais aussi renforcer la sécurité alimentaire, contribuant ainsi au développement durable et à l'amélioration du bien-être des populations rurales.



ÉDUCATION



Les initiatives s'inscrivent dans une volonté d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité pour tous les enfants béninois, traduisent l'engagement du gouvernement pour réduire les inégalités scolaires et fournir un cadre d'apprentissage optimal. Voici les principaux axes de ce programme :

1. Cantine scolaire : 100% de couverture en milieu rural et 75% en zone urbaine

Afin de lutter contre la malnutrition et encourager l'assiduité scolaire, le projet prévoit une couverture complète des cantines scolaires dans les écoles en milieu rural et une couverture de 75 % en milieu urbain. Ces cantines fourniront un repas chaud quotidien à plus d'un million d'enfants, ce qui permettra non seulement de réduire l'abandon scolaire mais aussi d'améliorer les performances scolaires des enfants issus de milieux défavorisés.

2. Distribution de manuels et cahiers d'activités

Pour pallier le manque de matériel pédagogique, le gouvernement s'engage à distribuer gratuitement des manuels et des

cahiers d'activités aux élèves. Cette mesure vise à garantir l'égalité des chances et à alléger les charges des familles. Grâce à ces outils pédagogiques, les élèves pourront travailler de manière plus autonome et approfondir les notions abordées en classe, contribuant ainsi à une meilleure assimilation des connaissances.

3. Construction de 1 200 salles de classe

La construction de 1 200 salles de classe est prévue dans le cadre de ce programme, afin de renforcer la capacité d'accueil des écoles primaires et maternelles. Cette mesure répond au besoin pressant de désengorger les classes surchargées et de créer un environnement d'apprentissage plus favorable. En multipliant les infrastructures scolaires, le gouvernement ambitionne de rapprocher l'école des communautés et de faciliter l'accès à l'éducation pour tous les enfants.

4. Soutien aux enfants déscolarisés et non scolarisés

Le projet prévoit également des mesures spécifiques pour réintégrer les enfants déscolarisés et intégrer les non scolarisés dans le système éducatif. Des programmes de sensibilisation et d'accom-

pagement seront mis en place afin d'offrir une deuxième chance à ces enfants et de lutter contre l'analphabétisme. L'objectif est d'inclure chaque enfant dans un parcours éducatif, garantissant ainsi l'égalité des chances pour tous.

5. Prise en charge des frais d'écolage pour la maternelle et le primaire

Pour soulager les familles et encourager la scolarisation des enfants dès le plus jeune âge, le gouvernement prendra en charge les frais d'écolage pour les niveaux maternel et primaire. Cette mesure vise à éliminer les barrières économiques qui empêchent certains parents d'inscrire leurs enfants à l'école et à garantir un accès universel à l'éducation de base.

6. Alimentation scolaire : Un repas chaud quotidien pour plus d'un million d'enfants

En plus de la couverture des cantines scolaires, l'alimentation scolaire garantira un repas chaud quotidien à plus d'un million d'enfants. Cette initiative contribuera non seulement à améliorer la santé et le bien-être des élèves, mais elle jouera également un rôle essentiel dans la lutte contre la malnutrition. En favorisant une alimentation équilibrée, le gouvernement espère stimuler la concentration et la motivation des enfants en classe.

7. Renforcement de la capacité d'accueil des écoles

Outre la construction de nouvelles salles de classe, le projet

de loi prévoit également des travaux d'extension et de rénovation des infrastructures existantes. En augmentant la capacité d'accueil des écoles, le gouvernement souhaite offrir à chaque enfant un environnement d'apprentissage adéquat, avec des classes de taille réduite pour faciliter les interactions entre enseignants et élèves.

8. Reversement des agents de la maternelle et du primaire (AME)

Le reversement progressif des Agents de la Maternelle et du Primaire (AME) constitue une mesure importante pour améliorer la qualité de l'enseignement. Cette initiative permettra de stabiliser et de professionnaliser le corps enseignant, renforçant ainsi leur motivation et leur engagement dans le processus éducatif. En sécurisant les statuts et en améliorant les conditions de travail des enseignants, le gouvernement vise à accroître la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles.

Le projet de loi des finances 2025 pour l'éducation au Bénin marque une avancée significative dans la réalisation des objectifs de scolarisation et d'équité éducative. Par ces mesures, le gouvernement béninois s'engage à garantir à chaque enfant, qu'il soit en milieu rural ou urbain, un accès à l'éducation dans des conditions optimales. Avec ces réformes, le Bénin se positionne pour devenir un modèle en matière d'inclusion et de qualité éducative en Afrique de l'Ouest.

Enseignement maternelle et primaire : Une réforme ambitieuse pour l'avenir

Les priorités s'inscrivent dans une vision plus large de transformation du secteur éducatif, afin de garantir un meilleur avenir aux enfants béninois et de réduire les inégalités d'accès à l'éducation.

1. Distribution de manuels et cahiers d'activités

Le programme prévoit de continuer la distribution de manuels scolaires et de cahiers d'activités pour les élèves de maternelle et de primaire. Cette mesure vise à améliorer la qualité de l'enseignement en fournissant aux enfants les outils nécessaires à leur réussite scolaire.

2. Construction de 1 200 salles de classe

La pénurie d'infrastructures scolaires reste un défi

majeur dans de nombreuses régions. En réponse, le gouvernement a annoncé la construction de 1 200 nouvelles salles de classe, un investissement crucial pour améliorer la capacité d'accueil des écoles et réduire les classes surchargées.

3. Soutien aux enfants déscolarisés et non scolarisés

Afin de favoriser une couverture scolaire plus large, des actions concrètes seront mises en place pour soutenir les enfants déscolarisés et ceux qui n'ont pas encore accès à l'école. Ce soutien inclura des programmes de réinsertion scolaire et des aides spécifiques pour garantir que chaque enfant puisse rejoindre le système éducatif.



4. Prise en charge des frais d'écolage pour la maternelle et le primaire

L'une des mesures phares du gouvernement est la prise en charge totale des frais d'écolage pour les élèves de la maternelle et du primaire. Cette initiative vise à rendre l'éducation plus accessible, notamment pour les familles les plus vulnérables économiquement.

5. Alimentation scolaire : Un repas chaud quotidien pour plus d'un million d'enfants

Dans le cadre de l'amélioration du bien-être des enfants, le gouvernement poursuit de fournir un repas chaud quotidien à plus d'un million d'enfants. Ce programme d'alimentation scolaire a été conçu pour lutter contre la malnutrition et favoriser une meilleure concentration et performance des élèves en classe.

6. Renforcement de la capacité d'accueil des écoles

Le gouvernement met également un accent particulier sur le renforcement de la capacité d'accueil des écoles, pour répondre à l'augmentation continue du nombre d'élèves. Ces efforts visent à offrir un environnement d'apprentissage plus propice et à assurer que

toutes les régions bénéficient d'un accès égal à des infrastructures de qualité.

7. Couverture complète de la cantine scolaire en milieu rural

La cantine scolaire sera totalement couverte en milieu rural, garantissant que tous les enfants des zones rurales bénéficient du programme de repas. En milieu urbain, 75 % des écoles seront également concernées. Cela fait partie d'un effort pour équilibrer les inégalités entre les zones rurales et urbaines.

Un engagement pour l'avenir

Ces priorités 2025 du gouvernement béninois visent à transformer le système éducatif du pays et à garantir un accès équitable à l'éducation pour tous les enfants. Avec des investissements dans les infrastructures, des mesures de soutien pour les élèves vulnérables et des initiatives d'alimentation scolaire, le gouvernement s'engage à construire un avenir éducatif plus inclusif et prometteur pour les générations futures. Ces mesures concrètes marquent une étape décisive dans la vision d'un Bénin prospère, où chaque enfant a la chance de réussir.

Un Plan de modernisation des Enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle

Les initiatives répondent aux besoins d'une main-d'œuvre qualifiée et adaptée aux réalités économiques du pays, tout en œuvrant à une éducation plus inclusive et accessible.

1. Amélioration du Taux Brut de Scolarisation au Premier Cycle

Le gouvernement a pour ambition de porter le taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement secondaire à 58 %. Cette mesure s'inscrit dans un effort de scolarisation accrue et de lutte contre l'abandon scolaire, avec pour objectif de donner à chaque enfant béninois une chance d'accéder à l'éducation et de poursuivre un parcours scolaire complet.

2. Construction et Réhabilitation de 30 Lycées Techniques Agricoles

Pour répondre aux besoins en compétences techniques et agricoles, le projet prévoit la construction et la réhabilitation de 30 lycées techniques agricoles. Ces établissements permettront aux jeunes de se former dans les métiers de l'agriculture, secteur stratégique pour le développement économique du Bénin. Cette initiative favorisera l'autosuffisance alimentaire et contribuera à la valorisation des métiers agricoles, tout en offrant des débouchés concrets aux diplômés.

3. Création de 8 Écoles des Métiers

Dans l'optique de diversifier l'offre de formation professionnelle, le projet inclut la création de 8 Écoles des Métiers dans plusieurs communes. Ces établissements offriront une formation spécialisée dans divers domaines techniques, permettant ainsi de répondre aux besoins du marché de l'emploi en termes de compétences pratiques et adaptées aux réalités du pays. Ces écoles joueront un rôle essentiel dans la lutte contre le chômage des jeunes en leur fournissant des qualifications professionnelles directement employables.

4. Modernisation des 16 Lycées Techniques Professionnels

La modernisation des 16 lycées techniques professionnels du Bénin fait également partie des priorités du gouvernement. Cette initiative comprend l'équipement de ces lycées en matériels modernes et adaptés aux exigences des industries actuelles, afin de garantir une formation de qualité aux élèves. Par cette mesure, le gouvernement souhaite aligner les programmes d'enseignement technique sur les standards internationaux, en vue de rendre les jeunes diplômés béninois compétitifs sur le marché du travail.

5. Réforme Continue pour Moderniser l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle

Le gouvernement poursuit ses efforts de réforme pour moderniser le secteur des enseignements secondaire technique, et formation professionnelle. Cette démarche englobe la révision des curricula de formation, la mise en place de partenariats avec le secteur privé et l'adaptation des formations aux évolutions technologiques et aux besoins des entreprises. En soutenant l'EFTP, le Bénin vise à former une main-d'œuvre qualifiée, capable de contribuer à la croissance économique du pays et d'attirer des investissements.

6. Exonération Scolaire pour les Filles dans 20 Communes Pilotes

Pour encourager la scolarisation des filles, particulièrement dans les zones vulnérables, le projet prévoit une exonération des frais de scolarité pour les filles des 1er et 2nd cycles dans 20 communes pilotes. Cette mesure vise à combattre les disparités de genre dans l'accès à l'éducation et à augmenter le taux de scolarisation des filles, en levant les barrières financières qui freinent souvent leur accès à l'école.

7. Gratuité des Frais de Scolarité pour les Enfants des Enseignants AME

Le gouvernement prévoit également la gratuité des frais de scolarité pour les enfants des enseignants Agents des Maternelles et du Primaire (AME). Cette initiative vise à soutenir ces enseignants en leur offrant un avantage social important, contribuant ainsi à renforcer la motivation et l'engagement des AME dans leur mission éducative.

Le projet de loi des finances 2025 pour l'enseignement secondaire technique et la formation professionnelle s'inscrit dans une vision de transformation profonde du secteur éducatif au Bénin. En investissant dans la modernisation des infrastructures et la création de nouvelles écoles, et en rendant l'éducation plus inclusive et accessible pour les filles et les enfants d'enseignants, le gouvernement béninois mise sur une jeunesse mieux formée et prête à contribuer au développement économique du pays.

Les six grandes priorités pour l'éducation et la formation

Renforcement de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle

L'un des axes majeurs de ce projet est le développement de l'enseignement secondaire technique et professionnel, un secteur essentiel pour la formation de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à l'essor économique du pays. Le gouvernement prévoit la construction et la réhabilitation de 30 Lycées Techniques Agricoles, afin de répondre aux besoins croissants dans le domaine de l'agriculture, secteur clé pour l'économie béninoise.

Parallèlement, 8 nouvelles Écoles des Métiers seront créées pour offrir aux jeunes des formations spécifiques et adaptées aux métiers d'avenir. L'objectif est d'élargir les opportunités d'emploi et de garantir une meilleure adéquation entre les compétences des diplômés et les exigences du marché du travail.

Pour moderniser encore davantage l'enseignement technique, 16 Lycées Techniques Professionnels bénéficieront d'une réhabilitation et d'une modernisation. Ces lycées seront dotés des équipements et des infrastructures nécessaires pour offrir une formation de qualité aux jeunes en quête de compétences professionnelles.

Poursuite de la réforme de l'Éducation et de la Formation Technique et Professionnelle (EFTP)

Une réforme ambitieuse est en cours dans le do-

main de l'Éducation et de la Formation Technique et Professionnelle (EFTP), et le projet de loi des finances 2025 prévoit la poursuite de cette modernisation. Cette réforme vise à aligner les programmes de formation avec les besoins du marché, et à doter les jeunes d'une éducation pratique et innovante.

Le gouvernement met également un accent particulier sur l'inclusion des filles dans l'éducation. Dans le cadre de cette initiative, l'exonération scolaire pour les filles, du premier et du second cycle, sera mise en place dans 20 communes pilotes. Cette mesure permettra de lutter contre les inégalités d'accès à l'éducation et de favoriser la scolarisation des filles, en particulier dans les zones rurales.

En outre, le gouvernement a annoncé la gratuité des frais de scolarité pour les enfants des enseignants AME, afin de soutenir les familles du personnel éducatif et améliorer les conditions de travail des enseignants.

Un objectif ambitieux pour la scolarisation

Dans un objectif d'élargissement de l'accès à l'éducation, le taux brut de scolarisation au 1er cycle est fixé à 58%, un chiffre qui reflète les efforts du gouvernement pour offrir à tous les enfants la possibilité d'aller à l'école et de bénéficier d'une éducation de qualité.

L'Enseignement supérieur : Des réformes et des investissements ambitieux

L'enseignement supérieur, également au cœur de ce projet, connaîtra plusieurs réformes structurantes. Le gouvernement prévoit la création de centres d'excellence afin de former des talents dans des domaines stratégiques comme les sciences, la technologie et l'innovation. Ces centres permettront de faire du Bénin un pôle régional de formation et de recherche.

Afin de moderniser l'administration universitaire et d'améliorer l'efficacité de la gestion, une plateforme de gestion intégrée et partagée pour les administrations universitaires sera mise en place. Cela facilitera la gestion des établissements d'enseignement supérieur, la gestion des ressources et l'intégration des systèmes éducatifs.

Le projet de loi des finances 2025 prévoit également la construction de Sèmè City, un projet de grande envergure dans la commune de Ouidah, qui verra sa phase I débiter dans les mois à venir. Sèmè City sera un centre d'innovation et un campus international de haut niveau, destiné à accueillir des institutions académiques et des entreprises technologiques.

Recrutement massif d'enseignants

Enfin, dans le but de renforcer le système éducatif à tous les niveaux, le gouvernement prévoit un recrutement massif d'enseignants, pour répondre à la demande croissante d'éducation et améliorer la qualité de l'enseignement dispensé. Cette mesure vise à renforcer le corps professoral et à assurer des conditions d'enseignement optimales pour les élèves et les étudiants.

Un investissement stratégique pour l'avenir du Bénin

Le projet de loi des finances 2025 témoigne de l'engagement du gouvernement béninois à investir dans l'éducation et la formation comme leviers de développement. Avec des réformes ambitieuses, des investissements massifs dans l'infrastructure éducative, et un accent mis sur l'inclusion et la modernisation, ces mesures devraient contribuer à construire un système éducatif plus dynamique et plus adapté aux enjeux économiques du pays.

À travers ces initiatives, le gouvernement entend préparer les jeunes béninois à relever les défis du XXI^e siècle et à participer activement à la transformation économique et sociale du Bénin.



INFRASTRUCTURES ET ASSAINISSEMENT

Transformation du paysage infrastructurel et environnemental



1. Assainissement pluvial à Cotonou et dans les villes secondaires

L'une des priorités annoncées par le ministre est la mise en place de projets d'assainissement pluvial pour lutter contre les inondations fréquentes, notamment dans la capitale économique, Cotonou, ainsi que dans d'autres grandes villes secondaires. Le manque de systèmes efficaces de drainage des eaux pluviales représente un véritable défi pour le pays, notamment pendant la saison des pluies. Le projet vise à moderniser les infrastructures et à améliorer la qualité de vie des habitants, tout en réduisant les risques sanitaires liés aux inondations.

2. Asphaltage des villes principales

Pour renforcer la mobilité et faciliter les échanges commerciaux, le gouvernement prévoit un vaste programme d'asphaltage des routes dans plusieurs grandes villes du pays, telles que Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Djougou, Parakou, et Kandi. Cette initiative vise à améliorer le transport urbain et interurbain, essentiel pour soutenir l'économie en pleine croissance. Ce projet pourrait également stimuler le secteur de la construction et créer de nombreux emplois.

3. Modernisation de la gestion des déchets

Dans le cadre de son programme environnemental, le gouvernement poursuivra la modernisation de la gestion des déchets, particulièrement dans la zone du grand Nokoué, avec une extension de ce programme à Parakou. Ce projet est une réponse aux défis croissants liés à l'accumulation des déchets dans les grandes villes, avec un impact direct sur l'hygiène et la santé publique. L'objectif est de mettre en place des solutions durables pour un environnement plus propre et plus sain.

4. Protection de la zone côtière

Face aux risques accrus d'érosion côtière, le Bénin lance un programme ambitieux de protection de sa zone côtière. Le pays, qui dispose d'un littoral stratégique, met un accent particulier sur la préservation de ses plages et de ses infrastructures côtières. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts pour renforcer la résilience du pays face aux effets du changement climatique, notamment l'élévation du niveau de la mer et les phénomènes météorologiques extrêmes.

5. Construction d'axes routiers pour renforcer la connectivité des Communes

Une autre annonce majeure concerne la construction de nouvelles routes pour connecter davantage les communes entre elles. Le renforcement de la connectivité entre les zones rurales et urbaines est essentiel pour stimuler le commerce, l'agriculture et le tourisme. Ce projet vise à réduire les inégalités d'accès à travers le pays, facilitant ainsi l'intégration économique et la circulation des biens et des services.

6. Entretien des pistes rurales

En parallèle, le gouvernement continuera de renforcer l'entretien des pistes rurales, qui jouent un rôle clé dans l'accès aux zones agricoles et dans le soutien à l'activité économique locale. Ces améliorations devraient permettre aux agriculteurs de transporter plus facilement leurs produits vers les marchés, contribuant ainsi à la croissance du secteur primaire.

7. 61,5% du réseau classé en bitume

Enfin, une annonce importante porte sur l'amélioration du réseau routier national. Le gouvernement s'engage à porter à 61,5% le pourcentage de routes bitumées du réseau classé. Cet objectif ambitieux permettra de réduire les coûts de transport, d'améliorer la sécurité routière et de favoriser le développement économique sur l'ensemble du territoire.

Le projet de loi des finances 2025 présenté par Romuald Wadagni témoigne de la volonté du gouvernement béninois de moderniser les infrastructures du pays tout en répondant aux défis environnementaux et sanitaires. À travers ces mesures, le Bénin cherche à consolider sa position en tant que pôle économique dynamique de la sous-région, tout en assurant un avenir plus vert et plus durable pour ses citoyens. Ces investissements devraient avoir des retombées significatives sur le développement social et économique, et contribuer à une meilleure qualité de vie pour tous les Béninois.

EAU ET ELECTRICITÉ

Priorités stratégiques pour un avenir durable



Face aux défis croissants de l'urbanisation, de l'évolution démographique et des enjeux environnementaux, plusieurs mesures ambitieuses ont été proposées pour renforcer l'approvisionnement en eau potable et l'accès à l'énergie propre, tant en milieu urbain que rural.

1. Renforcement de la disponibilité et de l'accès à l'énergie propre

L'accès à une énergie propre et renouvelable est devenu une priorité pour de nombreux pays en développement, et le Bénin ne fait pas exception. Dans ce contexte, le gouvernement met un accent particulier sur l'amélioration de la disponibilité de l'énergie, avec un objectif clair : diversifier les sources d'énergie tout en réduisant la dépendance aux énergies fossiles.

Les investissements dans les infrastructures de production d'énergie solaire, éolienne et biomasse devraient connaître un es-

Les investissements dans les infrastructures de production d'énergie solaire, éolienne et biomasse devraient connaître un essor significatif au cours des prochaines années. Ces énergies renouvelables, en plus de répondre aux besoins énergétiques croissants, permettent également de réduire l'impact environnemental des sources d'énergie traditionnelles. Cette transition énergétique est non seulement bénéfique pour le climat, mais elle constitue également un levier de croissance économique, en favorisant la création d'emplois verts et en attirant des investissements dans le secteur de l'énergie propre.

2. Approvisionnement en eau en milieu urbain

Dans les zones urbaines du Bénin, l'approvisionnement en eau potable constitue un défi majeur, face à une population croissante et une infrastructure vieillissante. L'amélioration de l'accès à l'eau dans ces zones est donc au centre des priorités gouvernementales. L'objectif est de renforcer les réseaux de distribution d'eau, en modernisant les infrastructures existantes et en augmentant leur capacité de traitement pour mieux répondre à la demande. Ces réformes visent à garantir un accès fiable et constant à l'eau potable, tout en réduisant les pertes importantes d'eau observées dans les réseaux urbains actuels.

Avec la mise en place de nouveaux systèmes de gestion et de distribution, le gouvernement espère aussi améliorer la qualité de l'eau fournie, en éliminant les contaminants et en garantissant une meilleure sécurité sanitaire pour les citoyens.

3. Construction de systèmes d'approvisionnement en eau potable pour les villages

Si les zones urbaines du Bénin commencent à bénéficier d'améliorations dans leur approvisionnement en eau, les zones rurales n'ont pas encore connu les mêmes progrès. La plupart des villages restent confrontés à un accès limité à l'eau potable, ce qui engendre des risques pour la santé publique et limite les opportunités de développement économique.

Dans le cadre de son plan pour 2025, le gouvernement met en place un programme de construction de systèmes d'approvision-

nement en eau potable spécifiquement destinés aux villages. Cela inclut la construction de forages, de puits, de stations de pompage et de stations de traitement de l'eau. Ces infrastructures doivent garantir un accès durable à l'eau potable pour des millions de Béninois vivant en milieu rural.

4. Taux de desserte en eau en milieu rural : un objectif ambitieux

Le gouvernement s'est fixé un objectif ambitieux pour la desserte en eau en milieu rural : atteindre un taux de couverture de 88% d'ici 2026. Cet objectif s'inscrit dans un plan plus large d'amélioration des conditions de vie dans les campagnes, où l'accès à l'eau reste insuffisant dans de nombreuses régions.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs initiatives seront mises en œuvre : l'extension des réseaux d'eau existants, l'augmentation de la capacité de stockage et la mise en place de solutions innovantes telles que les systèmes d'irrigation et les dispositifs de récupération d'eau de pluie. Ces efforts doivent permettre d'améliorer non seulement la qualité de l'eau, mais aussi sa disponibilité, et ce, dans des délais relativement courts.

Un avenir énergétique et hydrique plus durable pour le Bénin

Les priorités annoncées par le gouvernement béninois en matière d'énergie et d'eau sont une réponse à des défis structurels majeurs, tout en répondant à des impératifs environnementaux et de justice sociale. Le renforcement de l'accès à l'énergie propre et à l'eau potable est crucial pour soutenir la croissance économique, améliorer les conditions de vie des citoyens, et contribuer au bien-être des générations futures.

L'ambition du Bénin est claire : garantir un avenir durable où l'eau et l'électricité sont accessibles à tous, qu'ils vivent en milieu urbain ou rural. Le projet de loi des finances 2025 marque ainsi un tournant important dans la politique de développement du pays, en alignant les objectifs économiques avec les défis environnementaux et sociaux du 21^e siècle.





Nasuba ^{INFOS}

Comprendre l'actualité, maîtriser les enjeux



/nasubainfo